Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 75 (1966)

Heft: 3

Artikel: Partout dans le monde, la Croix-Rouge suisse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683056

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Partout dans le monde,

la Croix-Rouge suisse

Indépendamment des actions d'entraide internationale de longue durée qu'elle mène actuellement en Grèce. en Italie, au Congo, au Népal et en Inde en faveur des réfugiés tibétains et, depuis peu au Vietnam, actions qui sont pour la plupart financées par les « parrainages », la Croix-Rouge suisse apporte des secours d'urgence chaque fois qu'il est fait appel à elle à la suite d'une catastrophe naturelle, d'une épidémie ou de tout autre événement grave. Très souvent, ces interventions qui sont généralement coordonnées par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge ou par le Comité international de la Croix-Rouge sont désirées par les Autorités fédérales qui nous accordent de cas en cas leur aide financière pour permettre leur réalisation. Faisons rapidement le tour de celles que notre Société a eues à son actif en 1965 et dont la valeur s'est élevée au total à Fr. 500 000.— en chiffre rond.

Janvier:

La ville de M'Sila, en Algérie, est victime d'un séisme. Au bénéfice d'une contribution de Fr. 10 000.— de la Confédération, la Croix-Rouge suisse fait parvenir des couvertures au Croissant-Rouge algérien à l'intention des sans-abri.

Février:

Une épidémie de rougeole sévit en Anatolie orientale. La Croix-Rouge suisse adresse au Croissant-Rouge turc de la *gammaglobuline* qui permet de vacciner et de traiter 700 enfants. Le coût de ce don est couvert par un subside fédéral au montant de Fr. 10 000.— et par une contribution de Fr. 5000.— provenant des ressources propres de notre Société.

En Somalie, une famine provoquée par une longue période de sécheresse affecte une grande partie de la population du nord-est du pays. Avec l'aide de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge somalienne met sur pied un programme alimentaire dont devront bénéficier 700 000 personnes jusqu'aux prochaines récoltes. Ce programme comporte entre autres l'installation de centres de distributions

de lait. Les Etats-Unis d'Amérique fournissent le lait et la CRS remet à la Ligue une contribution de Fr. 10 000.— destinée à la couverture des frais d'installation et d'exploitation des postes de distributions.

Avril:

Plus de 250 000 personnes sont sans abri à la suite du tremblement de terre qui a sévi dans trois provinces du Péloponèse. La Croix-Rouge hellénique prend en main l'assistance des blessés et des sinistrés auxquels il convient de fournir de toute urgence des tentes. Disposant d'un subside fédéral de Fr. 40 000.— et d'un montant de Fr. 10 000.— prélevé sur ses propres ressources, la Croix-Rouge suisse fait parvenir d'urgence 232 tentes familiales à la Croix-Rouge hellénique par l'entremise de la Ligue.

Des pluies persistantes ont provoqué de graves inondations en Serbie et en Croatie. La Croix-Rouge yougoslave fournit des vêtements, des couvertures et des vivres aux sinistrés qui se comptent par milliers. Elle doit en outre assurer le logement et la subsistance des très nombreux volontaires occupés à l'érection de digues de secours. Disposant d'un don de Fr. 20 000.— de la Confédération, la Croix-Rouge suisse est en mesure de procurer 1200 couvertures de laine à la Croix-Rouge yougoslave, à l'intention des sans-abri.

Mai:

Un cyclone s'abat sur le district côtier de Barisal, provoquant un razde-marée qui cause la mort de 16 000 personnes et laisse 4 millions de sans-abri. Dans le cadre des opérations de secours coordonnées par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse adresse à la Croix-Rouge pakistanaise des vaccins, des médicaments et du lait en poudre d'une valeur globale de Fr. 85 000.--, ainsi qu'un montant en espèces de Fr. 50 000.— destiné à l'achat de vivres et de vêtements. Cette action est rendue possible grâce à une contribution de Fr. 100 000.- de la Confédération qui met en outre 2 tonnes de lait à disposition, et à un subside de la Croix-Rouge suisse de Fr. 10 000.-.

Juillet:

La Croix-Rouge du Burundi demande à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge l'apport d'une aide en faveur de 20 000 réfugiés ruandais et congolais malades et souffrant de dénutrition. Une action de secours devant se prolonger pendant 2 mois est mise sur pied en leur faveur.

La Croix-Rouge suisse met à disposition les services d'un médecin et d'une infirmière. Elle fournit en outre 2 tonnes de lait en poudre que lui a remises la Confédération. Les frais de cette action sont couverts par une subvention fédérale de Fr. 10 000.— et un subside de montant égal de notre Société.

Septembre:

Répondant à un appel adressé au CICR, à Genève, par la Croix-Rouge pakistanaise, la Croix-Rouge suisse procède à l'envoi de trousses pour prélèvements et transfusions de sang, de flacons de citrate pour les infusions de sang complet ainsi que de plasma sec et de solutions pour infusions d'une valeur globale de Fr. 25 000.—. La Confédération participe pour une somme de Fr. 20 000.— au coût de cet envoi.

Octobre:

Aux Philippines, une éruption volcanique fait de nombreuses victimes en faveur desquelles la Croix-Rouge suisse met à disposition une contribution fédérale de Fr. 20 000.— que la Ligue se charge de transmettre à la Croix-Rouge des Philippines qui assure l'assistance des sinistrés.

Novembre:

Le Comité international de la Croix-Rouge demande aux Sociétés nationales de Croix-Rouge d'apporter leur contribution à une action de secours d'urgence prévue en faveur des quelque 450 000 réfugiés du Cachemire accueillis en Inde et au Pakistan oriental.

Disposant d'un subside des Autorités fédérales au montant de Fr. 100 000.— et prélevant une somme de Fr. 20 000.— sur ses fonds propres, la Croix-Rouge suisse fait parvenir aux Croix-Rouges de l'Inde et du Pakistan des couvertures et des vêtements neufs provenant de ses réserves de matériel de secours. Elle transmet en outre au CICR, à l'in-

tention de ses délégués en Inde et au Pakistan, une contribution en espèces de Fr. 38 300.— destinée à l'achat sur place de *secours* de première nécessité.

Par ailleurs, elle adresse à Karachi, en faveur des réfugiés se trouvant au Pakistan, 5 tonnes de vêtements assortis prélevés sur ses stocks de matériel de collecte et expédie à la Croix-Rouge de l'Inde 2 tonnes de poudre de lait pour les réfugiés accueillis dans ce pays et fourni à titre de don par la Confédération.

Des pluies diluviennes s'abattent sur la région saharienne du Tafilalet, dans la province marocaine de Ksar-Es-Souk. Elles font déborder les cours d'eau et provoquent de très grands dégâts dans de nombreux villages, endommageant les cultures, anéantissant des plantations de dattiers et d'oliviers, décimant le bétail. On dénombre 25 000 sans-abri. Sur demande du Croissant-Rouge marocain, la Croix-Rouge suisse et la Confédération accordent chacune un don de Fr. 5000.—, respectivement Fr. 10 000.— pour la fourniture de couvertures aux sinistrés.

Cet envoi est complété par celui de 5 tonnes de *vêtements assortis* provenant des réserves de la Croix-Rouge suisse.

Décembre:

Sur demande de la Croix-Rouge du Sénégal, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge décide de déléguer dans ce pays 3 infirmières mises à disposition pour une durée provisoire de six mois par les Croix-Rouges française, canadienne et suisse. En collaboration avec la Croix-Rouge sénégalaise, ces infirmières assurent

l'assistance sanitaire de quelque 50 000 réfugiés de la Guinée portugaise groupés au Sud du Sénégal.

Le coût de la mission de l'infirmière suisse est pris en charge par la Confédération.

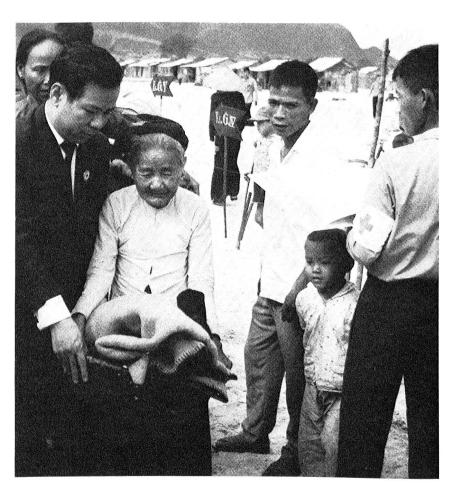
Insolite pour la saison, un cyclone s'abat sur les régions du littoral de l'est du Pakistan oriental. La Croix-Rouge pakistanaise apporte les premiers secours à la population sinistrée et sollicite l'appui de quelques Sociétés sœurs par l'intermédiaire de la Ligue. Interpellée, la Croix-Rouge suisse met à la disposition du délégué de la Ligue à Dacca une contribution de Fr. 10 000.— de la Confédération et un don de Fr. 5000.— provenant de ses ressources propres; ces contributions sont réservées à l'achat de pullovers.

L'aide au Vietnam

A la suite de l'appel qu'elle a lancé cet hiver à la population suisse, notre Société a recueilli en quelques semaines plus de 6000 inscriptions de donateurs désireux de souscrire un parrainage en faveur du Vietnam. Cet élan de générosité nous a permis d'établir sans retard le programme des premières mesures de secours que nous entendons apporter à la population vietnamienne victime de la guerre.

Au début de mars, le Dr Ulrich Middendropp, de Zurich qui précédemment avait dirigé l'hôpital d'Uqd, au Yémen, est rentré de la mission de trois semaines que la Croix-Rouge suisse lui avait demandé d'effectuer au Vietnam, en vue de se rendre compte des besoins les plus urgents et des moyens d'y parer sans délai.

Sur la base du rapport circonstancié que le Dr Middendropp a présenté au Comité central de la Croix-Rouge suisse, ce dernier a décidé de déléguer à Kontum, localité sise à 1400 mètres d'altitude et proche de la frontière laotienne, une équipe médicale qui sera affectée à un hôpital civil relativement bien équipé. Cet établissement a été exploité pendant un certain temps par un groupe de médecins philippins dont nos compatriotes prendront en quelque sorte la relève. Près de 20 000 réfugiés sont groupés aux abords de



Distribution de vivres à la population sud-vietnamienne.

Photo CICR